

**DELIBERATION N° 2023006****Vote du budget principal 2023**

L'an deux mil vingt-trois et le trente mars, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck TARPIN, Maire, à la mairie.

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	10

Présents :

Mmes DAMIDAUX – BARRE-LOPES —BOUCHET

MM. DURAND – PACCOD –MOISSON – MEURENAND – TARPIN

Date de la convocation

20 Mars 2023

Absents excusés :

Mme PASQUET- PERRAUD – LEBLANC PAGE-GIORIA

M. MAITRE-NAULET

Donnent pouvoir : Mme Gisèle PERRAUD à M. Franck MOISSON

Mme Florine GIORIA à M. Lionel PACCOD

Secrétaire de séance : MEURENAND Jacques

Les propositions de Monsieur le Maire, après avis de la Commission des Finances, sont exposées au conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget 2023 équilibré comme suit :

- Pour la section fonctionnement = 644 228.04 €
 - Pour la section investissement = 307 012.53 €
- en tenant compte des opérations pour compte de tiers.

- **VOTE** le budget tel qu'il est présenté.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le
Publié ou notifié le
Le Maire,

Le Maire,
Franck TARPIN